

Les médecins du privé craignent un «deux poids, deux mesures»

Compte Test - 2012-11-12 20:06:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les médecins ont appelé à ce que l'interdiction d'exercer dans le privé pour les praticiens du public soit appliquée sans exception. En effet, le gouvernement avait pris la décision dans son dernier Conseil d'activer l'interdiction pour les médecins des hôpitaux publics de tout lien professionnel avec les cliniques privées. Bien que les professionnels s'accordent à saluer l'initiative, ils craignent que cette décision ne soit pas généralisée, pointant du doigt les polycliniques de la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale). Ces derniers s'interrogent sur la capacité du ministère de la santé à appliquer sa décision dans ces polycliniques. «Il existe une aberration dans notre système sanitaire national qui concerne les polycliniques de la CNSS. Ces structures font d'ailleurs travailler essentiellement les médecins du public. Les responsables du gouvernement devront également veiller à l'application de cette décision sur les polycliniques de la CNSS», affirme Dr Mohamed Naciri Bennani, président du Syndicat des médecins du secteur libéral. Même son de cloche chez le président du Syndicat national des cliniques privées, Ahmed Filali. «La décision gouvernementale est très bonne, mais il faut qu'elle s'applique à toutes les cliniques, notamment celles dépendant de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), qui monopolisent le plus grand nombre de médecins du secteur public», a-t-il déclaré.